

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Le mouvement de l'émigration française et étrangère par les ports français dans les quatre dernières années (1878 à 1881)

Journal de la société statistique de Paris, tome 25 (1884), p. 43-47

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1884__25__43_0

© Société de statistique de Paris, 1884, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VI.

LE MOUVEMENT DE L'ÉMIGRATION FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE PAR LES PORTS FRANÇAIS DANS LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES (1878 à 1881).

La direction de la sûreté générale, au ministère de l'intérieur, vient de publier son rapport sur l'émigration française pendant les quatre dernières années. Ce travail, qui fait suite à la statistique de 1875 à 1877, est divisé en deux chapitres, dont le premier est consacré à l'émigration française proprement dite, et le second à l'émigration française et étrangère par les ports du Havre, de Marseille, de Bordeaux et de Bayonne. Les états d'émigration, étant donnés par les commissaires des ports, ne font mention que des émigrants qui prennent la voie maritime. Ajoutons que la formalité des passeports ayant été abolie, il n'existe aucun moyen de supputer le nombre d'émigrants qui vont s'établir, par la voie de terre, dans les pays du continent.

Ces restrictions une fois établies, on constate que le nombre des émigrants français pour les pays d'outre-mer, qui avait été de 17,867, de 1874 à 1877, est descendu à 15,008 dans la période suivante.

<i>Nombre des émigrants français.</i>			
1 ^{re} PÉRIODE.		2 ^e PÉRIODE.	
1874.	7,000	1878.	2,316
1875.	4,400	1879.	3,634
1876.	2,867	1880.	4,612
1877.	3,000	1881.	4,456
Moyenne annuelle . .	4,467	Moyenne annuelle . .	3,754

Dans ces quatre dernières années, tous les départements ont fourni leur contingent à l'émigration, mais il n'en est guère que cinq où cette émigration soit véritablement importante; ce sont :

Basses-Pyrénées.	2,162
Seine	1,314
Hautes-Pyrénées	1,127
Haute-Saône	791
Doubs.	532

Sans pousser plus loin cette énumération, on reconnaît facilement, en comparant les départements entre eux, que l'émigration, en France, n'est pas proportionnelle au chiffre de la population, et qu'elle se répartit indifféremment entre les départements riches ou pauvres. On sait qu'il n'en est pas ainsi dans les autres pays, où l'émigration tient principalement au trop-plein de la population, et souvent à la misère. Ajoutons que, contrairement à ce qui se passe ailleurs, il y a fort peu de Français qui émigrent pour se soustraire à leurs devoirs militaires. Le nombre de ces derniers a été en moyenne de 152 par an.

On peut résumer en quelques mots les renseignements statistiques qu'on a demandés aux émigrants français.

Au point de vue du sexe, on a compté, pendant les quatre dernières années : 9,135 hommes, 4,078 femmes, 1,005 enfants. Les émigrants français comptent donc

deux fois plus d'hommes que de femmes. Dans la période antérieure, cette proportion était du triple.

La répartition par âge ne porte que sur 12,827 émigrants

Au-dessous de 1 an	149
De 1 an à 10 ans	1,328
De 10 ans à 20 ans	2,397
De 20 — 50 ans	8,195
Au-dessus de 50 ans	758
	<u>12,827</u>

Elle montre que la grande majorité des émigrants français (64 p. 100) appartient aux âges adultes.

Le relevé suivant, dans lequel on regrette de ne pas voir figurer les professions libérales, indique quelle est l'importance du contingent fourni à l'émigration par les professions agricoles et industrielles :

Professions industrielles	3,890
— agricoles	5,407
— diverses	4,726
Individus non classés	995
	<u>15,018</u>

Les agriculteurs forment donc le tiers et plus du total ; toutefois, les ouvriers de nos industries y figurent en nombre assez considérable.

L'émigration n'est autorisée que dans les quatre ports que nous avons déjà cités : nos émigrants s'y distribuent dans une proportion bien inégale, si l'on en juge par le tableau suivant :

Émigration française par les ports.

	1878.	1879.	1880.	1881.	TOTAL.
Le Havre	1,265	1,781	2,645	2,530	8,221
Marseille	131	424	526	725	1,806
Bordeaux	725	1,291	1,287	958	4,261
Bayonne	195	138	154	243	730
	<u>2,316</u>	<u>3,634</u>	<u>4,612</u>	<u>4,456</u>	<u>15,018</u>

On voit que plus de la moitié des émigrants français partent par le port du Havre ; mais Bordeaux n'en a pas moins un rang assez élevé, et qui le serait davantage si l'on comptait le supplément d'émigration qui s'effectue par les navires de la Compagnie des Messageries maritimes et échappe ainsi au contrôle de l'administration. Ces divers ports correspondent d'ailleurs à des courants d'émigration différents, comme on peut le voir en rapprochant de chacun d'eux les principaux pays de destination.

Pays de destination selon les ports.

PAYS DE DESTINATION.	LE HAVRE.	MARSEILLE.	BORDEAUX.	BAYONNE.	ENSEMBLE.
États-Unis	6,598	69	522	9	7,198
République Argentine	946	1,282	2,600	597	5,425
Uruguay	110	136	834	41	1,121
Chili et Pérou	28	3	172	3	206
Autres pays	539	316	133	80	1,068
	<u>8,221</u>	<u>1,806</u>	<u>4,261</u>	<u>730</u>	<u>15,018</u>

On remarquera que le principal pays de destination des émigrants français est aujourd'hui la République des États-Unis. Précédemment, c'était la Confédération Argentine. C'est le Havre qui est le principal port d'attache pour les États-Unis; Bordeaux pour la République Argentine, l'Uruguay, le Chili et le Pérou; Marseille, après le Havre, pour les pays divers; enfin, Bayonne concourt avec Bordeaux pour les transports vers la République Argentine. En général, on peut deviner, par le choix même des ports d'embarquement, que c'est vers ce dernier État que se dirigent les émigrants de nos départements du Sud-Ouest.

Il était naturel que la statistique de l'émigration pour les pays étrangers d'outre-mer ne comprit pas l'Algérie, qui est une colonie nationale; toutefois, nous trouvons dans le rapport que nous analysons que le nombre des Français qui se sont rendus en Algérie pour s'y établir a été successivement :

En 1878 de.	870
En 1879 de.	649
En 1880 de.	352
En 1881 de.	231
Total.	<u>2,102</u>

C'est là assurément un mouvement bien faible, et encore tend-il à diminuer. Le total pour les quatre années est de 2,102, c'est à peine le septième de notre émigration.

Après ce coup d'œil jeté sur notre émigration nationale, il convient de parler du mouvement général d'émigration qui s'effectue par nos ports. Voici les chiffres :

	1 ^{re} PÉRIODE.		2 ^e PÉRIODE.
1875.	26,893	1878.	25,642
1876.	23,424	1879.	35,994
1877.	20,074	1880.	46,043
		1881.	53,840
Total	<u>70,391</u>	Total	<u>161,519</u>
Moyenne.	<u>23,464</u>	Moyenne	<u>40,380</u>

Ici, le progrès est sensible, surtout depuis 1879, et l'on ne peut que s'en féliciter, car ce mouvement a pour effet d'augmenter dans des proportions sensibles le transit par nos voies ferrées, d'accroître l'importance de nos ports, et de jeter dans notre circulation générale des capitaux qui ne laissent pas d'être assez importants. En résumé, le nombre des émigrants qui se sont embarqués dans nos ports s'est élevé, pour les quatre dernières années, à 155,329, ainsi répartis :

Le Havre	96,739
Marseille.	41,304
Bordeaux	15,814
Bayonne.	1,472
	<u>115,329</u>

Mais il y a lieu d'ajouter à ce nombre 6,190 émigrants, qui sont partis de Bordeaux sur les navires de la Compagnie des Messageries maritimes non soumis au contrôle du service de l'émigration, ce qui porte le nombre total des émigrants à 161,519. En ne tenant compte que des 155,329 émigrants portés sur les contrôles de l'administration, on trouve qu'ils appartiennent aux diverses nationalités ci-après :

Émigrants par nationalité.

Italiens	69,849
Suisses	28,125
Allemands	17,719
Français	15,018
Alsaciens-Lorrains	7,453
Espagnols	6,631
Américains	4,706
Autrichiens	2,115
Anglais	1,524
Autres nationalités	617
Non classés	1,573
	155,329

Mis en regard de la statistique dressée en 1879 pour les années 1875-1877, ces chiffres accusent des changements notables dans le nombre respectif d'émigrants que les diverses nations ont expédiés par nos ports : l'Italie venait en tête, mais n'était représentée que par 27,840 individus; l'Autriche, qui figurait au second rang avec un effectif de 7,840 passagers, descend au septième. La Suisse, qui n'était même pas classée, tient aujourd'hui le second rang. L'Allemagne enfin, qui, dans la période précédente, n'avait fourni que 1,649 passagers, en fournit actuellement 17,727. On remarquera également le chiffre considérable des Alsaciens-Lorrains.

La répartition des étrangers est d'ailleurs loin d'être la même dans chaque port d'embarquement. Les différences sont indiquées dans le tableau proportionnel que nous avons établi à cet effet, pour 1,000 émigrants de chaque port.

Rapport par 1,000 émigrants de chaque port.

NATIONALITÉS.	LE HAVRE.	MARSEILLE.	BORDEAUX.	BAYONNE.
Italiens	286	895	334	»
Suisses	281	24	»	»
Allemands	181	2	14	»
Français	85	44	270	496
Alsaciens-Lorrains	76	»	»	»
Espagnols	2	2	354	493
Américains	48	»	6	10
Autrichiens	8	31	»	»
Anglais	16	»	1	1
Autres	17	2	22	»
	1,000	1,000	1,000	1,000

On en conclut que si, au Havre, où s'embarquent d'ailleurs des émigrants de toutes nationalités, les Italiens, les Suisses et les Allemands se partagent la prééminence; à Marseille, l'émigration est presque exclusivement italienne; Bordeaux, pour sa part, reçoit en nombre à peu près égal des Espagnols, des Italiens et des Français, et Bayonne des Français et des Espagnols.

Le tableau suivant indique enfin quelle est la répartition des émigrants de toute nationalité, dans les principaux pays de destination:

Émigrants par pays de destination.

		FRANCE.	ÉTRANGER.	TOTAL.
Amérique du Nord.	États-Unis	7,198	80,704	157,902
	Canada	197	352	549
Amérique centrale.	Antilles	322	710	1,032
	Guatemala	»	486	486
	Mexique	68	205	273

	République Argentine.	5,425	36,516	41,941
	Brésil	119	13,696	13,815
Amérique du Sud .	Uruguay	1,121	3,879	5,000
	Colombie	223	2,174	2,397
	Pérou	57	765	822
	Chili	149	313	462
	Guyane	9	2	11
Autres pays		130	509	639
	Total	15,018	140,311	154,690 (1)

La grande majorité, on pourrait dire presque la totalité des émigrants qui partent de nos ports, se rendent dans les deux Amériques. Il est vraiment surprenant que 103 personnes seulement se soient rendues en Australie.

Nous ne pouvons terminer cet article sans donner au moins un aperçu des résultats généraux de l'émigration européenne. En puisant à diverses sources, l'ouvrage qui nous a permis de fournir les renseignements qui précèdent a pu recueillir les chiffres moyens annuels des divers pays dans les 4 années étudiées. Nous les résumons ici

Résumé annuel de l'émigration européenne.

	POPULATION en milliers d'habitants.	ÉMIGRANTS.	ÉMIGRATION par 100,000 habitants.
Angleterre	35,246	181,484	516
Allemagne	45,234	103,025	228
Suède et Norvège	6,372	64,117	1,002
Italie	28,467	32,431	114
Portugal	4,160	9,754	232
Suisse	2,846	6,176	220
Russie	70,000(?)	5,778	8
Autriche-Hongrie	39,205	4,992	13
Espagne	16,342	4,442	27
Danemark	1,969	3,772	188
France	37,684	3,754	10
Pays-Bas	4,323	1,200	28
Belgique	5,519	673	12

Les chiffres de la dernière colonne montrent dans quelle mesure infiniment restreinte l'émigration affecte la population générale en Russie, en France, en Belgique et en Autriche-Hongrie, mais elle a une action marquée sur les pays Scandinaves. La Grande-Bretagne, qui vient ensuite, sert d'intermédiaire entre la presqu'île scandinave et l'Allemagne, le Portugal et la Suisse. En définitive, c'est surtout la Suède-Norvège qui est atteinte dans ses sources vives. Chaque année elle perd par l'émigration le centième de sa population.

Le relevé qui précède donne pour l'Europe entière un total de plus de 420,000 émigrants par an, dont plus de 300,000 sont à destination des États-Unis. Rappelons que sur ce nombre considérable d'émigrants, plus de 40,000, c'est-à-dire environ le dixième, se sont embarqués dans les ports français.

(L'Économiste français.)

T. LOUA.

(1) Non compris 6,190 émigrants non classés.